

Sock, Raymond Claudius (Gambie)

[Original : anglais]

Exposé des qualifications

L'Honorable juge Raymond C. Sock, ORG, JSC a accompli sa scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire en Gambie, puis il a poursuivi ses études aux États-Unis d'Amérique où il a obtenu une licence d'anglais avec mention au *Lewis and Clark College* à Portland, Oregon, et une maîtrise d'anglais à la *Pennsylvania State University* ; ainsi qu'à Londres, où il a étudié dans deux écoles, *The Inns of Court School of Law* (aujourd'hui la *City University*) puis *The Society of the Middle Temple*, où il a obtenu sa licence de droit avec mention, puis en Australie, où il a obtenu un certificat en rédaction législative de l'*Australia Legislative Drafting Institute*.

L'Honorable juge Sock est actuellement juge à la Cour suprême de Gambie, la plus haute juridiction en appel (affaires civiles et pénales), Directeur général de l'École de droit de Gambie, créée en octobre 2011, et Vice-président de la Commission pour la réforme juridique.

L'Honorable juge Sock a accompli l'essentiel de sa carrière au Bureau du Procureur général et du Ministère de la Justice, de procureur en 1980 à Procureur général et Ministre de la Justice en 2005. Au cours de cette période, il a travaillé activement non seulement au sein du service de rédaction du Parquet, mais également dans le cadre du suivi et de la poursuite d'affaires civiles et pénales au nom de l'État.

En 1989, l'Honorable juge Sock, qui était alors Avocat général et référendaire, a été détaché pour créer le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, dont il a été le premier Directeur général, chargé de la création et du fonctionnement des principaux programmes de base, notamment en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le Forum bisannuel d'ONG sur la participation d'ONG aux travaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, désormais mondialement connu. Entre 1989 et 1995, l'Honorable juge Sock a été l'auteur de plusieurs articles sur des questions relatives aux droits de l'homme en Afrique et a organisé un grand nombre de réunions et d'ateliers sur les droits de l'homme auxquels il également participé.

De 1995 à 2000, l'Honorable juge Sock a travaillé comme avocat associé principal dans un cabinet privé, au sein duquel il s'est occupé d'affaires civiles et pénales, notamment de meurtre et de trahison. Sa pratique en tant qu'avocat a cependant été de courte durée, car, en 2000, il a été appelé à travailler au sein du Bureau du Procureur général en tant qu'Avocat général et référendaire. Pendant une brève période, en 2005, il a été Procureur général et Ministre de la Justice.

De 2005 à 2011, l'Honorable juge Sock a été consultant pour le Ministère de la Justice, le PNUD, le pouvoir judiciaire et la CEDEO et a poursuivi sa collaboration avec le Ministère de la Justice en tant que consultant dans le cadre de la préparation de rapports périodiques nationaux destinés aux organes conventionnels de l'ONU. Avec son assistance, la Gambie a présenté récemment son document de base commun et son rapport initial sur les droits économiques et sociaux. En mai de cette année, il a préparé un document de travail (pour le Bureau du Procureur général) et a participé activement à un colloque de deux jours sur la création d'une institution des droits de l'homme en Gambie, organisé par l'Unité des

droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth, auquel ont participé l'ensemble des parties prenantes, notamment des organisations de la société civile.

Le curriculum vitae de l'Honorable juge Raymond C. Sock est joint au présent exposé pour plus de détails.
